

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **du 23 Septembre 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Sylvie DAUGAS, Maire

Présents : ESCALET André, VICENTE DE ANDRADE José, LAC Amandine, TREVE Thibault, DULILE Mathieu, TREVE Edmond, MAILHARRIN Gilberte, MAILHARRIN Géraldine.

Absent excusé : CAMPAYS David qui a donné procuration à ESCALET André

Secrétaire de séance : LAC Amandine

Date de la convocation : 18.09.2020

Date d'affichage : 28.09.2020

ORDRE DU JOUR

1/ Bilan travaux école

Madame le Maire remercie tous les bénévoles qui ont participé aux travaux de l'école pendant les grandes vacances.

Nous avons de bons retours de l'école et des parents d'élèves.

Un tableau blanc a été mis en place dans la classe de Madame LESAUNIER (classe des petits), financé par le SIVU du RPI .

Divers travaux ont été réalisés dans la classe de Madame RIEDL.

Dans la cour de l'école, pose de 2 barnums pour permettre d'avoir une partie ombragée.

Des distributeurs de papier, de savons sont en cours d'installations pour respecter les mesures sanitaires actuelles.

La porte du garage a été réparée.

Monsieur ESCALET fait un point des travaux réalisés pendant les vacances : Peinture, diverses fournitures, mise en place de panneaux en liège prochainement et store à changer.

Le montant total s'élève à 1934 euros TTC

Il rappelle la main d'œuvre bénévole pour tous ces travaux.

2/ Délibération pour vente de bois du chêne abattu

Un chêne situé en bordure de la RD 37, à côté de la salle des fêtes a été abattu car il présentait un danger. (tronc creux constaté lors de l'abattage).

L'abattage a été réalisé par Monsieur ARRIPE Stevie, domicilié à BALIROS, dont le devis était le moins disant de tous les élagueurs consultés.

Ce chêne a été vendu à Monsieur PORTILLO pour la somme de 150 euros.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise Madame le Maire à encaisser cette somme pour le compte de la Commune.

3/ Délibération pour coupes et vente de bois par l'ONF

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'ONF concernant les coupes à asséoir en 2020 dans la forêt communale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à l'ONF l'inscription à l'état d'assiette 2021 des coupes suivantes :

<u>Série</u>	<u>Parcelle</u>	<u>Surface</u>	<u>Type de coupe</u>	<u>Destination proposée</u>
U	4i	3.88	Irrégulière	Vente en bloc et sur pied
U	5i	2.63	Irrégulière	Vente en bloc et sur pied
U	6i	0.2	Irrégulière	Vente en bloc et sur pied

4/ Réhabilitation de l'aire de jeux.

Madame le Maire rappelle qu'une réunion de la commission travaux s'est tenue sur place le 20 Juin 2020 suite au rapport de l'APAVE.

Les pièces à changer ont été commandées au fournisseur : 513 euros TTC

La surface de réception des jeux est à agrandir: soit en gravier roulé, soit en gazon sous les jeux dont la hauteur de chute est inférieure à 1 mètre.

Le Conseil Municipal retient cette dernière solution à l'unanimité.
Des devis seront demandés à un pelliste.

Madame le Maire précise que des bénévoles seront nécessaires pour mener à bien ce projet.

5/ Réparation tondeuse.

Le tracteur Kubota a été réparé pour un montant de 1248.32 euros TTC

6/ Désignation correspondant défense

Le correspondant défense constitue un relais d'information entre le ministère des armées et la Commune sur les questions de sécurité et de défense.

Madame Sylvie DAUGAS est désignée.

Questions diverses.

Madame le Maire explique à ses collègues que sur la parcelle B 166 achetée par Monsieur Elric JACQUET, un mobil home a été installé, pour, aux dires et écrits de l'acheteur, permettre l'exploitation forestière de la parcelle.

De nombreuses remarques sont parvenues à la Mairie sur ce dossier.

Elle explique aussi à ses collègues que des gens du voyage projettent de s'installer sur la parcelle A 450 qu'ils ont acheté il y a 5 ans.

Ces personnes sont aussi propriétaires des parcelles A 31 et 32.

Il s'agit de terrains agricoles non constructibles.

Par courrier, ils ont sollicité l'autorisation d'installer une fosse septique ainsi qu'un compteur de chantier EDF.

Le Conseil Municipal demande à Madame le Maire de prendre l'attache du service juridique de l'Agence Publique de Gestion Locale pour ces 2 dossiers pour connaître les droits, obligations et recours de la Commune.

Chemin Vioissalaise, quartier Monregard : des travaux de réfection de voirie (emplois) ont été réalisés par la Commune de NARCASTET sur cette voirie qui appartient pour moitié à la Commune de BALIROS .
Participation de BALIROS : 1956 euros TTC

« Le Petit Journal » : distribué au mois d'août, la Commune a de bons retours des habitants.

Madame le Maire remercie et félicite la commission qui a préparé journal.

Madame le Maire informe ses collègues que Monsieur Pierre ALBERTO a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal pour des raisons personnelles.

Il sera remplacé dans les commissions communautaires par :

- Commission culture et sport : Amandine LAC
- Commission jeunesse et emploi : Mathieu DULILE.

Pour les commissions municipales auxquelles il participait, le Conseil Municipal se prononcera plus tard sur son remplacement.

Site Web de la Commune : Amandine LAC présente l'ébauche de ce site à ses collègues.

BALIROS le 28 Septembre 2020



Le Maire,

Sylvie Daugas
Sylvie DAUGAS